

# COMMUNE DE TROSLY-LOIRE

**IMPORTANT**

ÉLECTIONS MUNICIPALES

15 MARS 2020

Pour limiter la propagation du coronavirus covid 19, une circulaire du Ministre de l'Intérieur nous demande d'appliquer des mesures qui sont impossibles à réaliser dans la mairie.

Par autorisation du Préfet de l'Aisne :

**Le bureau de vote se tiendra dans les locaux de l'ancien Crédit Agricole.**

Nous vous proposons de passer par la rue des Hocques pour vous y rendre. Nous allons flécher les lieux afin de vous guider au mieux jusqu'au bureau de vote.

Prenez un crayon personnel pour signer la liste d'émargement.

Le Maire,

Thierry LEMOINE